

Bulletin d'Information Municipal

Au fil des jours

20
19
Mai / juin / Juillet / Août

Crédit: photo couverture : Pierre-Michel FOUCHER



FROSSAY

Frossetaines, Frossetains

Dans le souci permanent d'une gestion rigoureuse de l'argent du contribuable, l'équipe municipale en place ne ménage pas ses efforts pour apporter à la collectivité le maximum de bien-être.

Les travaux de la Place du Calvaire démarrent. Dans un futur proche, les enfants pourront accéder aux cars scolaires en toute sécurité (voie dédiée, plus de marche arrière). Ils auront également la possibilité d'utiliser le City Park et l'aire de jeux attenante, ce qui diminuera les déplacements vers le terrain de sports et améliorera l'espace récréatif.

Les études pour la rénovation de la salle des Fêtes sont en cours. Les travaux sont programmés de Janvier à Septembre 2020. Nous contacterons les utilisateurs habituels afin de gérer avec eux le report de leurs activités sur d'autres communes.

La réalisation d'un espace piéton sécurisé de la résidence « L'Escale » au centre-bourg sera réalisé pour la fin de l'année.

La liaison douce entre le Bourg et le Migron est commencée. J'ai bon espoir d'une finalisation prochaine.

L'ensemble de ces travaux perturbera forcément la tranquillité des uns et des autres, c'est le prix à payer pour améliorer notre qualité de vie collective.

C'est pour améliorer notre «vivre ensemble» que nos associations s'évertuent à organiser toutes sortes d'évènements qui se multiplient avec l'arrivée des beaux jours. Qu'elles en soient remerciées.

La Municipalité leur apporte son concours dans la mesure de ses moyens. Si avec ces beaux jours les fêtes refleurissent, dans les champs les foins se préparent et nos agriculteurs modèlent les paysages.

Pour nos acteurs touristiques, la haute saison est imminente et tout le monde doit se retrousser les manches.

La vie en communauté a aussi ses travers, les incivilités diverses, les troubles de voisinage, les stationnements anarchiques, les vols de panneaux électoraux ou de «l'Arbre de la Paix» me donnent tristement raison d'avoir embauché un policier municipal, dont la venue est prévue pour la rentrée.

Mais l'été est là. La fête de la Musique, la fête du Canal, l'évènement «Escapades en Pays de Retz» et toutes ces manifestations nous montrent que l'Homme est bon (ou pas !).

Bonne lecture

Bon été à toutes et à tous.

Sylvain SCHERER
Frossay, le 17 mai 2019

Tarifs Restaurant Scolaire

Pour la rentrée scolaire 2019 - 2020, le Conseil Municipal a décidé de ne pas répercuter la hausse de 1.25% du prestataire sur le coût des repas. Celui-ci sera pris en charge par la Commune.

Le contrat sera négocié l'année prochaine.

Maternelle : 3,39 €

Primaire : 3,60 €

Tarif spécifique (repas fourni par la famille/PAI) : 1,66 €

Adulte : 4,83 €

La fibre optique arrive !

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique, il est nécessaire de procéder à l'élagage d'arbres dépassant sur le domaine public.

La loi Chassaigne du 07 octobre 2016, prévoit qu'il appartient aux propriétaires de réaliser l'élagage des plantations sur leur terrain, lorsque celles-ci sont trop proches des lignes de communication.

Afin d'accélérer l'arrivée de la fibre, le Conseil Municipal a décidé de prendre en charge cette prestation qui sera exécutée par l'entreprise ABELJADE.

Les branches seront laissées sur place à charge pour les propriétaires de les évacuer.

Journée sportive inter-écoles



La journée sportive inter-écoles organisée à l'initiative du Conseil Municipal Enfant s'est déroulée le vendredi 3 mai.

Cette action est mise en place grâce à la collaboration des associations sportives de la commune :

US Vital Frossay (foot), US Basket Frossay St Viaud, les Archers Sud Estuaire.

Les 118 enfants de CM1 ET CM2 attendaient avec impatience cette journée dont c'était la quatrième édition. Elle a été mise en place par le premier mandat du Conseil Municipal des Enfants dans le but de réunir les enfants des écoles, afin de partager une journée de convivialité et de découverte sportive.



Bibliothèque Le Jardin du Livre

Nouveaux arrivants

Il est offert aux nouveaux résidents de la commune, une carte d'adhésion à la Bibliothèque Le Jardin du Livre, avec un abonnement d'un an gratuit.



Le coupon, afin d'obtenir la carte, était remis jusqu'à aujourd'hui lors de la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants en début de chaque année. Les nouveaux arrivants 2018 l'ont donc eu lors de la cérémonie du 9 mars 2019.

Afin de pouvoir faire bénéficier au plus grand nombre de cette offre de bienvenue sur Frossay, les nouveaux arrivants de l'année en cours pourront retirer, en mairie, le coupon nécessaire à la gratuité de leur inscription à la bibliothèque.

Nous les invitons donc à se présenter à l'accueil aux heures ouvrables, dès leur arrivée sur la commune.

L'équipe de bénévoles sera heureuse de vous faire découvrir les lieux, et les animations qui s'y déroulent.



Ouverture de la ludothèque

Les Jeux d'Alicia

Nous serons ravis de vous accueillir

dimanche 21 juin
10h à 12h

à l'**Espace Culturel de Frossay**,
(au-dessus de la bibliothèque)

Il sera nécessaire de prendre connaissance du règlement intérieur, présent à la ludothèque, pour que chacun puisse profiter pleinement de cet espace

Chasse aux œufs



Le samedi 20 avril à partir de 16h, c'est sous un soleil radieux que les jeunes élus du Conseil Municipal ont accueilli leurs camarades élèves de maternelle et de CP pour une chasse aux œufs dans les jardins de la mairie. Les participants, après avoir récolté les œufs cartonnés, étaient invités à se rendre salle la Maréchale pour recevoir leur sachet de friandises. L'après-midi se terminait autour d'un goûter collectif.

Obligation d'entretien des trottoirs



ARRETE MUNICIPAL

81/2018

Arrêté prescrivant l'entretien des trottoirs

Le Maire de la Commune de Frossay, (Loire-Atlantique),

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2212-1, L. 2212-2, et L. 2212-28 1°,

VU l'article L 610-5 du Code Pénal qui prévoit que la violation des interdictions ou le manquement aux obligations édictées par les décrets et arrêtés de police sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 1ere classe,

Considérant que l'entretien des voies publiques est nécessaire pour maintenir la commune dans un état constant de propreté et d'hygiène,

Considérant que les branches et racines des arbres et haies plantés en bordures des voies communales, risquent de compromettre, lorsqu'elles avancent dans l'emprise de ces voies, aussi bien la commodité et la sécurité de la circulation,

Considérant que les mesures prises par les autorités ne peuvent donner les résultats satisfaisants que si les habitants remplissent les obligations qui leur sont imposées dans l'intérêt général,

ARRETE

Article 1er : Le présent arrêté est applicable sur l'ensemble du territoire de la commune de Frossay,

Article 2 : Ces règles sont applicables, au droit de la façade ou clôture des riverains,

- Pour les trottoirs, sur toute leur largeur,
- Ou s'il n'existe pas de trottoir, à un espace de 1,20 m de largeur,

Article 3 : Entretien

En toute saison, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer les fleurs, feuilles, fruits provenant d'arbres à proximité plus ou moins immédiate, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales.

Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit.

L'entretien en état de propreté des avaloirs placés près des trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales est à la charge des propriétaires ou des locataires. Ceux-ci doivent veiller à ce qu'ils ne soient jamais obstrués.

Article 4 : Neige et verglas
Dans les temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs habitations.

Article 5 : Libre passage
Les riverains des voies publiques ne devront pas gêner le passage sur trottoir des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite. Ils devront veiller à respecter, lorsque la largeur du trottoir existant le permet, une largeur minimale de cheminement de 1,20 mètre, telle que préconisée par les textes législatifs et réglementaires en vigueur. Ils ne peuvent ni y déposer des matériaux et ordures, ni y stationner des véhicules.

Les saletés et déchets collectés par les riverains lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés et traités avec les déchets ménagers. Il est expressément défendu de pousser les résidus de ce balayage dans les réseaux d'eaux pluviales. Les avaloirs, caniveaux doivent demeurer libres.

Article 6 : Entretien des végétaux

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur ne doit pas gêner la visibilité partout où cela est indispensable à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.

Article 7 : Interdiction d'abandonner des déchets sur la voie publique.

L'abandon d'objets encombrants et de déchets sur l'espace public est interdit. La commune pourra, lorsque les contrevenants seront identifiés, facturer les frais d'enlèvements.

Article 8 : Exécution

Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

Le 2 novembre 2018
Le Maire,
S. SCHERER



L'élagage des voies intercommunales réalisé en 2019 par la CCSE

La Communauté de communes exerce la compétence voirie sur les voies de découvertes touristiques qui relient les communes membres. Jusqu'à présent le fauchage des plantations en bordure de ces voies, ainsi que le ramassage des branches, le débouchage de buses, le broyage, l'élagage et le curage des fossés et accotements, le dégagement des panneaux de signalisation, ... étaient des missions effectuées par les communes

(en régie, ou en faisant appel à une entreprise) pour le compte de la Communauté de Communes. Désormais, ces travaux seront réalisés directement par la CCSE qui a lancé un marché public pour l'ensemble des voies communautaires de son territoire. Les équipes techniques communales et communautaires fonctionnent de concert pour mettre en place cette nouvelle organisation !

Dispositif « Bien Habiter en Pays de Retz »



La Communauté de Communes Sud Estuaire propose un programme d'aide à la rénovation thermique des logements et au maintien à domicile des personnes âgées ou à mobilité réduite. Ce dispositif offre, sous conditions de ressources, aux propriétaires occupants ou bailleurs, différentes solutions pour financer leurs travaux, en dispensant gratuitement des conseils et un accompagnement personnalisé.

L'équipe de Citémétrie, mandatée par la Communauté de Communes a pour rôle de vous conseiller gratuitement et de vous accompagner dans vos démarches...

Avec le soutien financier de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Retz lance un Programme d'Intérêt Général d'amélioration de l'habitat pour une durée de 3 ans.

Son objectif : vous apporter conseils, accompagnement personnalisé et différentes solutions pour financer les travaux d'amélioration.

*Les aides sont mobilisables jusqu'en mars 2021. Néanmoins, les crédits des différents partenaires sont limités, donc pensez à contacter les intervenants rapidement.

Pour plus d'informations, contactez Citémétrie :

- Par téléphone au 02 85 52 34 39

- Par mail à :

pig.petr-paysderetz@citemetrie.fr

En demandant un RDV
lors des permanences :

Tous les 2ème jeudi de chaque mois :

SAINT-BREVIN-LES PINS

A la Mairie - Place de l'Hôtel de Ville
de 9h à 12h

PAIMBŒUF A la Communauté de
Communes Sud Estuaire
6 Bd Dumesnildot de 14h à 17h

**ATTENTION : ne commencez jamais
les travaux sans avoir consulté
Citémétrie, vous risqueriez de perdre
le bénéfice d'aides éventuelles.**

Accueil périscolaire et de loisirs



Afin de mieux identifier le bâtiment abritant l'accueil périscolaire et de loisirs de Frossay et intégrer les enfants dans la démarche, l'équipe d'animation de la structure intercommunale propose cet été une activité inédite : peindre la façade du bâtiment selon leurs propres idées.

Ainsi, entre le lundi 15 juillet et 19 juillet 2019, un groupe de 12 enfants de 8 à 11 ans réaliseront une grande pancarte «Les p'tites canailles» ainsi qu'un arbre à mains sur le mur de la façade. Ils seront guidés par l'artiste L'oeilpartoo qui animera ces journées, en collaboration avec Tony Charrier, animateur à l'accueil de loisirs.

C.C.S.E Accueil de loisirs : inscription aux vacances d'été

Inscription à compter du lundi 24 juin
uniquement sur le portail famille
<https://cc-sudestuaire.portail-familles.net>

Les thèmes de cet été

- **Juillet** : préhistoire, Moyen Age, temps modernes, futur...
- **Août** : Afrique

Coordonnées :
10 rue de la mairie - 02 40 27 15 84





Comité des fêtes

Fête de la musique Le Vendredi 21 Juin

Le Comité des Fêtes invite les Frossetains à venir nombreux pour cet événement qui se déroulera sur le parvis de l'église de Frossay à partir de 18h.

Avec Animax et Julien comme DJ, vous aurez le plaisir d'entendre l'association musicale de Frossay, Nico comme musicien-chanteur et un groupe de quatre musiciens vintage mais expérimentés : les bRockanteurs dont Eric BOLO fait partie, lesquels ont joué avec de nombreux artistes renommés, le tout suivi d'une soirée dansante, sans oublier le bar, les frites et les gaufres.



Ecole Alexis MANEYROL

A l'école Alexis Maneyrol, les projets se bousculent : le 5 avril les élèves des cycles 2 et 3 ont présenté leur récital à la Cour du Pain avec pour thème, le fil rouge choisi cette année : l'estuaire.

Il a été suivi d'un moment convivial offert par les bénévoles de l'Amicale Laïque. Des sorties ont eu lieu (et vont avoir lieu), toujours en lien avec l'estuaire et notre espace proche : sorties à la ferme et dans les marais (pour les MS-GS), découverte des œuvres de l'estuaire et du lien art et paysages (pour les CE1-CE2), découverte du Jardin étoilé et visite de la Petite Maison dans la prairie (pour les PS-MS) visite de la centrale de Cordemais et des moyens pour traverser la Loire (pour les

CM) ainsi que la découverte des bêtes de la mare et du lien entre art et paysages (pour les CP CE1). Ces derniers iront aussi effectuer un parcours énigme au Défi Nature.

Enfin, toutes les classes de l'école se sont réunies pour élaborer une voile pour le festival « Débord de Loire ». Celle-ci a été exposée aux vents à Paimboeuf pour fêter la venue du Belem et de l'Hermione dans l'estuaire du 23 au 26 mai.



PAYSAGES Escapades en Pays de Retz

Le PETR Pays de Retz lance la première édition d'un événement estival

Samedi 6 et Dimanche 7 juillet 2019

L'événement « PAYSAGES - Escapades en Pays de Retz » a été conçu dans le cadre d'une réflexion engagée par les élus du Pays de Retz visant à fédérer les habitants (du littoral et du rétro littoral), conforter l'identité du territoire, tout en le valorisant (richesses, savoir-faire...).



Cet événement aura lieu chaque année début juillet et associera pour chaque édition trois communes. Les sites de l'édition 2019 sont :

- Frossay - Canal de La Martinière
- La Chevrolière - Lac de Grand Lieu
- Pornic - Canal de Haute Perche

Un événement convivial, participatif, festif, éco-responsable destiné au grand public, aux familles avec sur chaque site, pendant le week-end :

- des promenades-découvertes sur l'eau
- des balades thématiques
- une grande tablée de pique-nique avec son marché des producteurs
- une sieste musicale
- des spectacles

Cet événement est co-financé par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Retz, les fonds européens Leader, le Conseil départemental de Loire-Atlantique et la Région des Pays de la Loire qui inscrit l'événement dans son Festival Loire et Océan.



Programme complet (en cours) : <http://petr-paysderetz.fr/paysages.html>

Contact presse : Tiphaine Yvon

Tél : 02 72 92 40 13 / 07 89 47 40 83 - tyvon@pornicagglo.fr

Fête du canal le 6 Juillet



Sur ces 2 journées, de nombreuses animations seront organisées par le PETR sur le thème de l'eau.

Le samedi 6 Juillet, sur les bords du canal de la Martinière, devant le Quai Vert, le Comité des Fêtes organise la soirée avec animation et le groupe Oleado.

Des moules et saucisses frites seront servies, et le bar sera ouvert toute la soirée.

Cette année la commune offre un spectacle majestueux « son lumière et eau » pour clôturer la première journée « Paysages, escapades en Pays de Retz ».

La soirée se terminera par un bal populaire animé par notre DJ frossetaïn habituel.

Le Dimanche 7 Juillet, le Comité des Fêtes sera présent sur l'événement « Paysages, escapades en Pays de Retz » avec son bar (crêpes et gaufres).

Association de Bienfaisance du Sud-Estuaire

Antoine Humeau,
directeur de l'ABSE,
depuis 19 ans,
a pris sa retraite.
C'est Anthony Latouche
qui prend sa suite.



Après avoir été plusieurs années, directeur adjoint en charge des deux établissements de l'Escale et du Béguinage, il prend la direction des 5 établissements gérés par l'association : l'EHPAD des Eglantines, l'Accueil temporaire et le Foyer de vie de l'Escale, l'Action gérontologique de l'Estuaire (portage de repas et de livres) et le Béguinage.

Le relais a été un des moments émouvants de la soirée d'adieu à A. Humeau le 27 mars, au cours de laquelle les nombreuses salariées présentes lui ont manifesté leur reconnaissance et leur amitié.

Prochain temps fort de
l'ABSE : l'inauguration
du Béguinage aura lieu
le mercredi 19 juin à 11 h.

Vous y êtes invité.e.s !

Le Quai Vert

Pour la saison estivale, le Quai Vert propose l'Ecole d'aventure. C'est un stage d'une semaine avec 6h d'activités sportives quotidiennes pour les 11 à 16 ans. Ces stages sont exclusivement proposés du 8 juillet au 30 août.

A vos agendas, plusieurs rendez-vous sont à prendre en note :

- **Le 12 juillet**, Zaïti mettra l'ambiance avec son jazz manouche.
- Franck Patin, peintre d'art insolite, **exposera jusqu'au 23 juin**.
- Maëlle Delavaud-Couëdel, jeune illustratrice et peintre nantaise exposera ses œuvres tournées vers la nature et le symbolisme **durant tout le mois de juillet**.

N'oubliez pas le jardin en constante évolution auquel vous pouvez participer avec l'aide d'Alexis.

Le planning n'étant pas figé, n'oubliez pas de suivre nos actualités sur Facebook et sur notre site internet www.quai-vert.com.
02 28 53 51 62
coordination@quai-vert.com

Les anciennes mécaniques du pays de Retz

Dimanche 21 juillet 2019 :
Cinquième édition de la fête traditionnelle dans le Pays de Retz.

A partir de 10h00 et jusqu'à 18h00, les cent dix bénévoles et membres de l'association « Les Anciennes Mécaniques du Pays de Retz » vous accueilleront sur leur site au village des Ferrières.

Au programme, labours, moissons et battages à l'ancienne avec des tracteurs, des chevaux et des vaches de race nantaise.

Plusieurs ateliers de travail comme autrefois, la scierie coupera des planches et des poteaux, la fabrication de cordes et nos forgerons dans leur nouveau local.

En parallèle, une exposition de plus de cent vieux tracteurs, de moteurs fixes et de motoculteurs.

Une présentation de très nombreuses voitures anciennes de toutes marques et de toutes les époques, avec une attention particulière pour les cent ans de Citroën.

Des artisans locaux vous proposeront leurs produits.



Une nouveauté cette année, la fabrication de pain à l'aide de nos deux fours, chauffés au feu de bois.

Une restauration vous sera proposée le midi et le soir, sans oublier nos deux buvettes et notre cave à l'ancienne.

Entrée et parking gratuits.



Université permanente de Nantes, antenne de St Brévin

Au programme 2019-2020 de l'antenne de St Brévin, une nouveauté :

Un cours d'Histoire du Pays de Retz sera animé par Dominique Pierrelée, de la Société des Historiens du Pays de Retz, à St Père en Retz, salle du Muguet, annexe de la mairie.

Ce cours se déroulera sur deux ans, à raison de 6 cours par an, avec une à deux sorties par an. L'histoire du Pays de Retz y sera commentée, de l'Antiquité à l'époque contemporaine.

Pour y assister, il suffit d'adhérer à l'Université permanente et de s'inscrire au cours. Vous pourrez le faire lors du forum des associations à St Père en Retz le 7 septembre. Ou lors des journées

d'inscription qui seront ouvertes en septembre à St Brévin.

Par ailleurs, toujours : conférences, cours d'Histoire de l'art, de géopolitique, de cinéma, de français, d'informatique et voyages culturels.

Renseignements sur le site <https://upstbrevin.univ-nantes.fr/accueil/antenne-de-saint-brevin-les-pins>

Ou auprès de Noëlle Raillard, nraill@club-internet.fr

Nouvelle entreprise

Accompagnateur à domicile

Animateur de formation, je vous propose un accompagnement professionnel à domicile.

Selon vos souhaits ou vos besoins, des sorties ou des activités peuvent être réalisées :

- Accompagnement aux rendez-vous ou aux courses
- Visites aux proches
- Promenades & sorties culturelles
- Activités loisirs (jeux, activités manuelles)
- Aide à la préparation de repas

Contact : Bastien GIRARDEAU
06 89 34 98 40

L'association Solidarité Estuaire accompagne depuis plusieurs années des femmes victimes de violences.

En milieu rural ou semi-rural, les femmes victimes de violences rencontrent des difficultés particulières : isolement, accès aux transports, accès aux services publics et aux associations spécialisées....Ces difficultés sont autant de freins à la libération de la parole.

Face à ces constats, l'association Solidarité Estuaire a mis en place 2 équipes mobiles pour se rendre au plus près des femmes victimes de violences sur plusieurs communautés de communes du département :

Equipe Mobile Ouest

- **Cap Atlantique** : Herbignac, Le Croisic, Batz-Sur-Mer, La Baule, Guérande
 - **Carène** : Besné
 - **Sud Estuaire** : Frossay, Saint-Viaud, Saint-Père-En-Retz
- Contact : 06 35 76 60 82
emouest@solidarite-estuaire.fr

Equipe Mobile Est

- **Compa** : Le Pin, Joué Sur Erdre, Teillé, Ligné, Le Cellier, Oudon, Mesanger, Vair Sur Loire, Loireauxence
- Contact : 06 35 76 60 81
emest@solidarite-estuaire.fr
emouest@solidarite-estuaire.fr

Ces communes mettent à disposition des équipes mobiles des locaux pour recevoir sur rendez-vous les femmes victimes de violences et ainsi leur permettre :

- d'exprimer leurs souffrances physiques, psychologiques ou psychiques ;
- de prévenir la violence ;
- de disposer d'informations sur leurs droits ;
- de repérer leurs ressources et leurs appuis actuels ;
- d'évaluer leur capacité à faire face à la situation, à la comprendre, à l'élaborer et à agir pour la changer ;

- de prendre conscience de leur mise en danger ;
- de veiller à leur sécurité ;
- d'être orientée vers le droit commun ou des services spécifiques ;
- d'être accompagnée physiquement dans les démarches en lien avec les violences (dépôt de plainte, certificat médical...).

L'équipe mobile bénéficie du soutien financier du Ministère aux Droits des Femmes et du Département de Loire-Atlantique.

Contact : Valérie GAUTHIER,
Directrice Adjointe, 07 77 16 36 69

Les prochaines permanences sur les territoires

Batz Sur Mer	Judi 20 Juin
Herbignac	Vendredi 28 Juin
Frossay	Judi 27 Juin
St-Père-En-Retz	Vendredi 21 Juin

US Basket Frossay/St Viaud

La saison qui s'achève a tenu une nouvelle fois toutes ses promesses.

Les séniors filles ont réussi leur maintien en DF3 et nos cadettes ont terminé 1ère de leur groupe D2. Chez les garçons, nos juniors régions sont bien partis pour disputer la finale du championnat régional (la rencontre n'a pas encore eu lieu à l'heure de l'impression), nos cadets D2 terminent 1er de leur groupe, puis une belle performance de nos benjamins D1 qui finissent 2nd de leur groupe. Toutes les autres équipes du club ont su montrer, au cours de cette saison, leur dynamisme et leur envie d'évoluer.



Nous remercions vivement les parents et joueurs bénévoles, sans qui le club ne pourrait fonctionner. Nous vous invitons tous à notre Assemblée Générale le dimanche 23 juin à 10h30 à la salle du lac de St Viaud, suivi d'un grand pique-nique pour les familles de nos licenciés.

Pour la saison à venir 2019-2020, merci de prendre contact pour toutes nouvelles inscriptions avec Rosine : 06 05 33 58 81. Une équipe séniors masculine est en cours de création au club, pour tous renseignements, vous pouvez joindre Fred au : 06 14 32 83 58.

Randonnée

Le club de la détente organise le dimanche 14 Juillet une randonnée : VTT- cyclo- marche- running.

Différents circuits seront proposés aux participants afin que chacun y trouve le circuit adapté à ses capacités.

Inscriptions à la salle polyvalente De 7h15 à 9h30 (4€ pour tous)

Contact : Philippe Guillou : 06 24 34 20 40 - www.frossay.detente.wifeo.com



Twirling Dance

Nous avons participé à la Coupe Nationale qui s'est déroulée les 15 et 16 mars à Margny-Lès-Compiègne.

Félicitations à Alicia Proyart qui a fini 5ème de sa catégorie ainsi qu'à tous les autres twirlers qui ont participé à la Coupe Nationale.

Le National individuel qui s'est déroulé les 6 et 7 avril à la Motte Servolex. Josua Girard s'est classé 2ème de sa catégorie, il est donc vice-champion de France. Félicitations à lui et à tous les twirlers qui ont participé à ce championnat et qui ont obtenu de très belles notes.



Les 27 et 28 avril a eu lieu le premier Championnat Départemental par équipes et duos, où nous avons eu de très bons résultats avec 5 podiums sur nos 11 équipes et duos engagés.

Prochain championnat les 18 et 19 mai à Saint-Jean-de-Monts où auront lieu les sélections pour le championnat de France les 22 et 23 juin à la Roche sur Yon.

Football

La saison est tout juste terminée qu'il faut penser à la saison 2019/2020.

Pour les nouveaux joueurs et renouvellement de licences, nous tiendrons nos permanences d'inscriptions sur les 2 communes aux dates suivantes :

Dim. 23 juin de 10h à 12h à St Viaud
Dim. 30 juin de 10h à 12h à Frossay
Mar. 14 août de 18h30 à 20h30 à St Viaud





Les Archers du Sud Estuaire

Le 3 mai dernier, nous avons accueilli les CM1 & CM2 des écoles de Frossay, les enfants ont découvert ce sport au travers de cibles atypiques.

Lors de nos diverses compétitions dans le département, nos archers se distinguent sur les podiums. Par exemple à Bouguenais sur 10 archers nous avons rapporté 4 médailles : avec Coralie 2°

et Lilou 3° en benjamine à 20m, Matéo 1° en Minimes à 30m, Christopher 3° en junior à 50m, nos archers adultes à 70m se sont bien défendus malgré le froid matinal. Nous remercions Mr Foucher qui nous accueille pour nos entraînements extérieurs. Nous sommes à la recherche d'un terrain de 100m de long sur 30m de large pour pérenniser notre pratique. Une Porte ouverte sera réalisée début septembre pour démarrer notre nouvelle saison.

Union Frossetine Théâtre de la cour du pain

**Une nouvelle fois, que de rires partagés avec vous, spectateurs lors des 10 représentations de la pièce « Plein la vue ». Quelle récompense pour tous les bénévoles de l'association !
Merci à vous**

L'heure du bilan est révolu, voici venu le temps du choix de la comédie, de la distribution, des travaux.

L'association est représentée par des acteurs engagés de Mi-Septembre à Mi-Février mais aussi une équipe active de bénévoles pour les décors et les différents services.

Nous vous accueillons dans une salle centenaire de 213 places. Le produit des spectacles et l'action des bénévoles assurent sa rénovation et son entretien. Elle est également utilisée pour différentes activités en dehors du théâtre.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à prendre contact.



Association Florilège

Programme des expositions et animations du deuxième semestre, Espace Culturel de Frossay :

- Photographies de Raphaële Laskar et de Julien Joly, septembre 2019

- Association d'astronomie ORION-ADACV : exposition de photographies astrales et de paysages locaux nocturnes, octobre 2019. Conférence et observation de la lune le vendredi 4 octobre.

- Peintures de Aile Aime, Lili et Clarisse Charron-Richard, décembre 2019

WA-JUTSU

Portes ouvertes le jeudi 27 juin 2019 de 18h30 à 21h00

Le club de Wa-Jutsu de Frossay ouvre ses portes et vous propose gratuitement de découvrir cet art martial et ses activités complémentaires :

• **de 18h30 à 19h30 : séance enfants découverte du Wa-Jutsu**

Cette séance est destinée aux enfants de 6 à 13 ans. Ils découvriront la pratique de cet art martial à but non compétitif : technique, sportif et ludique.

• **de 19h30 à 20h00 : activité cardio-training**

Venez essayer cette activité complémentaire pour améliorer vos capacités cardiovasculaires, votre coordination et votre équilibre, tout en renforçant votre corps.

• **de 20h à 21h00 : 2 ateliers au choix : Kata et Self Defense,**

Durant cette séance, vous aurez la possibilité d'essayer les deux activités du Wa-Jutsu :

Le Kata, un enchaînement de techniques afin de développer la concentration, la maîtrise de soi, et la respiration avec un partenaire,

La Self-Défense, des techniques pour contrôler et riposter en cas d'attaque debout ou au sol, en toute sécurité et au travers d'un programme progressif.

• **de 21h00 à 21h30 : cours de Stretching**

Avec la séance découverte du stretching couplée à des exercices respiratoires vous délierez vos articulations, étirez vos muscles pour retrouver souplesse et vous relaxer.

Pour profiter d'une ou de plusieurs séances au choix, rien de plus simple, un survêtement, un tee-shirt, et vos baskets. Les séances seront encadrées par un professeur diplômé en Wa-Jutsu et en activités gymniques.

L'encadrant bénévole Emmanuel Briche est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires
au 06 03 74 91 23 ou par mail
ecolewajutsu.rouans@gmail.com.

Infos pratiques

MAIRIE 4, rue du Capitaine Robert Martin
Tél : 02 40 39 72 72 - Fax : 02 40 39 78 35
mairie@frossay.fr - www.frossay.fr
Ouverture Le lundi de 9h00 à 12h30
Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
Le samedi de 9h00 à 12h00

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le Jardin du Livre 1, rue de Bel Air 44320 FROSSAY
Tél : 02 40 27 74 96 (aux heures de permanences)
bmfrossay@gmail.com - http://frossay.opac3d.fr
Permanences

Mercredi de 16h00 à 18h00 - Jeudi de 9h30 à 11h30
Vendredi de 16h00 à 18h00 - Dimanche de 10h00 à 11h30

RESTAURANT SCOLAIRE Place du Calvaire Réservations
ou annulations au 06 76 86 67 50 - cantine@frossay.fr

MAISON DES JEUNES FROSSAY A partir de 11 ans

Horaires hors vacances :

Mardi et Vendredi : 17h/19h : Accueil
Mercredi : 14h30/16h00 : Activités 11/15 ans
et 16h/19h : Accueil

Samedi : 14h/17h : Accueil
Tél : 02 40 39 87 74 - mjfrossay@maisonpourtous.fr

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET ACCUEIL DE LOISIRS

10, rue de la Mairie - Tél : 02 40 27 15 84
alsh.frossay@cc-sudestuaire.fr - www.cc-sudestuaire.fr

ECOLE ALEXIS MANEYROL

1 Place du Calvaire - Tél : 02 40 39 73 71

ECOLE PRIVÉE MONTFORT

5, Rue de la Paix - Tél : 02 40 39 76 68

MICRO CRECHE LES TY LOUPS

17, rue du Magnolia - Tél : 09 63 69 74 67

MARCHÉ Le jeudi matin sur le parvis de l'église

DÉCHETTERIE Le Pré Macé

Lundi de 9h00 à 12h00
Mercredi de 14h00 à 18h00
Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

PERMANENCES CAF (sans rendez-vous)

Place de l'Hôtel de Ville - Saint-Brévin-Les-Pins
Le lundi de 9h00 à 12h00 (sauf pendant les vacances scolaires)

CORRESPONDANTS DE PRESSE

Ouest-France - Véronique Chéraud
Tél : 02 40 27 59 01 - cheraud.veronique@orange.fr
Courrier du Pays de Retz - Stephanie RIALLAND
Tél : 06 74 14 46 65 stephanie_rialland@yahoo.com
Presse Océan - Pascal RABEVOLLO
pascal.rabevollo@gmail.com

Agenda

Vendredi 21 juin

Fête de la Musique, Comité des Fêtes - Parvis de l'Eglise

Dimanche 23 juin 10h30

AG US Basket Frossay St Viaud - Salle du Lac St Viaud

Jeudi 27 juin 18h30 - 21h

Portes ouvertes wa-jutsu - salle polyvalente

Samedi 29 juin

Kermesse, Ecole Maneyrol - Salle des Fêtes et ses abords

Dimanche 30 juin

Kermesse, Ecole Montfort - La Cour du Pain

Tout le mois de juillet

Expo peinture Maëlle Delavaud-Couëdel - Quai Vert

Samedi 6 Juillet

« Paysages Escapades en Pays de Retz »,
PETR du Pays de Retz (Animations en journée, pique-nique géant et spectacle Sons et Lumières à la nuit tombée)
Quai Vert / Canal

Le 6 juillet

Fête du Canal - Moules frites - Feu d'artifice
spectacle son, lumière et eau - Canal - Comité des Fêtes

Dimanche 7 Juillet

« Paysages Escapades en Pays de Retz »,
PETR du Pays de Retz
(Animations en journée et pique-nique géant)
Quai Vert / Canal

Vendredi 12 juillet

Zaïti : jazz manouche - Quai Vert

Dimanche 14 juillet

Randonnée VTT cyclo marche running - Départ salle polyvalente - Club de la Détente

Jeudi 18 juillet 16h - 19h30

Don du Sang - Annexe Mairie St Père en Retz

Dimanche 21 juillet

5ème Fête traditionnelle - Les Ferrières
Les Anciennes Mécaniques du Pays de Retz

Dimanche 28 juillet

Concours de pêche au coup en Américaine, UPPR
Canal du Mignon

En septembre

Expo photos Raphaëlle Laskar & Julien Joly
Espace culturel - Florilège

Jeudi 26 septembre 16h - 19h30

Don du Sang - Annexe Mairie St Père en Retz